

FLASH-INFOS

août 2022

Retrouvez toutes vos infos sur le site internet
www.marceod.fr régulièrement mis à jour

CLASSES en 2

Samedi 8 octobre
à la salle des fêtes

Les personnes qui n'auraient pas
reçu l'invitation peuvent contacter
Jean-Luc Thizy au 07 84 43 52 56

ETAT CIVIL

Félicitations aux nouveaux parents pour les naissances de :

- Elouan Pellet, né le 31 mai, fils de Sarah Ouerghemmi et Serge Pellet, domiciliés Route des Monts du Lyonnais.
- Simon Carteron, né le 21 juin, fils de Manon Bonnier et Gaëtan Carteron, domiciliés Route de Montmain.



- Gabin Plévy, né le 3 août, fils de Lucie Tissot et Alexis Plévy, domiciliés Route de La Thomassière.

- Charlie Mouillet, née le 7 août, fille de Chantal Antoine et Yohann Mouillet, domiciliés Route des Flaches



DEMISSION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

« En raison de problèmes de santé de mon conjoint, il me devient de moins en moins possible d'assumer mes fonctions de conseillère municipale. Dans ce contexte, j'ai préféré déposer une demande de démission auprès de Monsieur le Maire avec effet au 4/07 (date du dernier Conseil Municipal). En fonction depuis mars 2008, j'ai beaucoup apprécié de travailler pour notre Commune et je remercie tous les habitants qui m'ont à nouveau fait confiance aux dernières élections. » Yolande Delabre

TRAVAUX



Comme vous avez pu le constater, la première tranche des travaux d'aménagement du centre-bourg (périmètre de la Place de l'église élargi) concernant la refonte des réseaux humides est aujourd'hui achevée.

Nous tenons à remercier les riverains, et plus généralement l'ensemble des habitants, pour leur compréhension et la bienveillance dont ils ont fait preuve à l'égard de l'entreprise LMTP malgré les désagréments occasionnés.

Dès ce mois de septembre, d'autres travaux vont prendre le relais avec des prestataires différents (le syndicat intercommunal d'énergies de La Loire (SIEL) et l'entreprise Serpollet) pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre et éclairage public).

S'en suivra un temps "d'arrêt" pour ne pas connaître d'intervention lourde aléatoire (terrassements importants, façonnage des profils de voirie définitifs, trottoirs, arrêt de bus...) lors de la période hivernale, avant la reprise de l'aménagement au printemps prochain.

De même, l'espace libéré le long de la rue Antoine marie Fléchet, au droit de la propriété de Monsieur Roger Cognet, ne sera probablement finalisé que sur le second semestre 2023.

Il pourra néanmoins être utilisé comme parking (stationnement en marche arrière) dans sa configuration actuelle afin de soulager le stationnement ponctuel généré par l'école.

ECOLE : TRAVERSEE DE RUE

Contrairement à ce qui avait pu être annoncé lors de la fin de l'année scolaire, la rentrée de l'école ne sera pas déplacée sur le Chemin des écoliers.

Les conditions de sécurité pour la traversée de la rue Antoine Marie Fléchet au droit du carrefour avec les 2 autres rues ne permettent pas en effet d'envisager de manière définitive ce transfert en l'état, même si cela fut le cas, de manière provisoire, à l'occasion des travaux de rénovation des réseaux humides.

La mise en sécurité du secteur de l'école reste néanmoins l'une des priorités qui seront travaillées sur ce mandat.



CANTINE



A partir de cette rentrée scolaire, jeudi 1^{er} septembre, le service de cantine ne sera plus assuré par l'Auberge des Pinatelles.

Les repas seront désormais servis dans notre équipement rural d'animation et seront préparés par FS Food Concept, la société de Monsieur Frédéric Joly, domiciliée sur la commune.

Le prix du repas reste inchangé à 4,20 €.

POINT DE MEDIATION NUMERIQUE

En lien avec la commune de Saint-Christo-en-Jarez, un point de médiation numérique sera mis en œuvre sur Marcenod dès le mois de septembre, les mercredis matins des semaines paires, de 9h00 à midi, à la salle du Pôle Jeunes.

Sarah Macardier, médiatrice numérique, sera à la disposition des personnes qui ont besoin d'aide pour :

- les démarches administratives en ligne,
- l'utilisation des diverses fonctionnalités de leur ordinateur, tablette, smartphone...
- toute manipulation de l'outil informatique...

Plus de précision dans la plaquette jointe à la circulaire.



BALADE RACONTEE DU VILLAGE



La première balade du village, organisée en juin, ayant rencontrée le succès malgré la chaleur accablante... une autre visite du bourg commentée par Monsieur René Bonnard sera organisée à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le samedi 17 septembre, à 16h00.

Rendez-vous Place de l'église. Une collation sera offerte par la Mairie.

ANIMATION "LES GUINGUETTES DE SEPTEMBRE"

En lien avec "Les Mâtrus", une terrasse éphémère sera installée sur le terrain de sport lors des 2 derniers week-ends de septembre, en fin de journée et en soirée, du jeudi au dimanche (hormis le 24 en raison de concours de pétanque de l'OCGQ et potentiellement le 25).

Diverses animations gratuites destinées à toutes les générations seront proposées : guinguette, concert, quizz musical, exposition..., avec une possibilité de boisson et restauration sur place.

Réservez dès à présent vos soirées des 15, 16, 17 et 18, puis des 22, 23 et 25 (sous réserve) septembre !

Le programme complet est à venir.



AFR

Reprise des activités à la rentrée.

Détail dans le programme joint à cette circulaire

YOGA "Entre Jarez et Monts du Matin" Saison 2022-2023

- Lundi, de 9h15 à 10h30*, à Marcenod, à partir du 3 octobre (Salle des fêtes)
Professeur : Charlotte Jacquemet
- Lundi, de 18h30 à 19h45*, à Marcenod, à partir du 3 octobre (Salle des fêtes)
Professeur : Charlotte Jacquemet
- Mardi, de 18h15 à 19h30*, à Saint-Christo, à partir du 4 octobre (École publique, salle dojo)
Professeur : Laurie Delouvé
- Mardi, de 19h45 à 21h* à Saint-Christo, à partir du 4 octobre (École publique, salle dojo)
Professeur : Laurie Delouvé



*Les quatre horaires seront maintenus sous réserve d'effectifs suffisants.

Cours de découverte gratuits lors de la semaine du 3 ou 7 octobre. Venez simplement 10 minutes avant l'horaire indiqué, avec une tenue confortable, un tapis de sol, un petit coussin et une couverture.

Tarifs : 215 € pour 28 cours d'1h15 et 200 € pour une 2^{ème} inscription dans la même famille (+ possibilité de 2 cours/semaine avec un supplément de cotisation de 180 €). Possibilité de paiement en 3 fois.

N'hésitez pas à vous joindre à nous !

Renseignements et inscriptions :

- Nathalie Chatagnon, référente à Marcenod - 07 86 75 92 78 - yogaejmm42@gmail.com
- Suzanne Poulat, référente à Saint-Christo - 04 77 20 85 44 - yogaejmm42@gmail.com

DISTRIBUTION DU COURRIER

Les services de La Poste nous informent que des facteurs se font encore régulièrement mordre par les chiens non-attachés ou soi-disant "gentils". Nous vous rappelons que :

- Votre boîte à lettres doit obligatoirement être positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans avoir à passer la main au-dessus d'un portail ou au travers d'un grillage);
- La sonnette doit fonctionner et être installée à l'extérieur de la propriété.
- Vous pouvez apposer 1 sticker (fourni par La Poste) informant de la présence d'un chien.

Aucun contact ne doit être possible entre le facteur et votre chien.



SEM : DECHETTERIE MOBILE

La déchèterie mobile de Saint-Etienne Métropole s'installera à Saint-Christo en Jarez, le samedi 24 septembre 2022, de 9h30 à 17h00 non-stop, rue du Stade, devant le centre technique municipal.

Pour rappel, elle est ouverte aux habitants de la commune mais aussi aux habitants des communes voisines membres de SEM.

Elle fonctionne comme une déchèterie fixe, et accepte les déchets suivants :

- le tout-venant (objets volumineux non recyclables...),
- le bois,
- les déchets verts (branchages, tontes...),
- les cartons,
- la ferraille et les métaux non-ferreux,
- les gravats, les matériaux de démolition ou de bricolage et les inertes (hors plâtre et amiante),
- les déchets diffus dangereux ou déchets ménagers spéciaux (c'est-à-dire dangereux pour l'environnement et pour l'homme : corrosifs, inflammables, irritants...). Ce sont par exemple les piles ; batteries, colles peintures, huiles de friture, huiles moteurs usagées...
- les déchets d'équipements électriques et électroniques (téléphonie, hi-fi, électroménagers, outillage...).



En revanche, les ordures ménagères, les déchets recyclables du bac ou sac jaune, le verre, les pneus, les textiles, l'amiante, les déchets d'activités de soins à risque infectieux, les déchets professionnels ou agricoles, les déchets radioactifs et les déchets explosifs (bouteilles de gaz, extincteurs...) ne sont pas autorisés.

L'accès à la déchèterie mobile est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

SAINT ETIENNE METROPOLE – AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



Le public est informé qu'une enquête publique est organisée sur le projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal, du 29 août 2022, à partir de 9 heures, au 30 septembre 2022, jusqu'à 16 heures 30 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de Saint-Etienne Métropole (Direction du Développement Territorial, Service Planification).

A l'issue de l'enquête, le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Métropolitain de SEM.

Monsieur Gérald Marinot a été désigné commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Lyon.

Le siège de SEM (2 Avenue Grüner 42006 Saint-Etienne) est désigné siège de l'enquête.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, du lundi 29 août 2022, à partir de 9 heures, au vendredi 30 septembre 2022, jusqu'à 16 heures 30 inclus :

- au siège de SEM, 2 Avenue Grüner, 42006 Saint-Etienne, aux horaires suivants :
 - du lundi au jeudi : 9 heures à 12 heures / 13 heures 30 à 17 heures,
 - vendredi : 9 heures à 12 heures / 13 heures 30 à 16 heures 30.
- à l'accueil de la mairie d'Andrézieux-Bouthéon (Avenue du Parc, 42160 Andrézieux-Bouthéon) aux horaires suivants :
 - Lundi et mercredi : 8 heures 30 à 12 heures / 13 heures 30 à 18 heures,

- Mardi, jeudi et vendredi : 8 heures 30 à 12 heures / 13 heures 30 à 17 heures.
- à l'accueil de la mairie de Firminy (2 Place du Breuil, 42700 Firminy) aux horaires suivants :
 - Lundi : 8 heures 30 à 12 heures 30 / 13 heures 30 à 17 heures,
 - Mardi, Mercredi, Vendredi : 8 heures 30 à 12 heures / 13 heures 30 à 17 heures,
 - Jeudi : 8 heures 30 à 12 heures / 13 heures 30 à 18 heures.
- à l'accueil de la mairie de La Talaudière (Place Jean Moulin, 42350 La Talaudière) aux horaires suivants :
 - Du lundi au vendredi : 8 heures à 12 heures / 13 heures 30 à 17 heures.
- à l'accueil de la mairie de Rive-de-Gier (rue de l'Hôtel de ville, 42800 Rive-de-Gier) aux horaires suivants :
 - Du lundi au vendredi : 8 heures 30 à 12 heures / 13 heures 30 à 17 heures,
 - Samedi : 9 heures à 12 heures.
- à l'accueil de la mairie de Saint-Chamond (Avenue Antoine Pinay, 42400 Saint-Chamond) aux horaires suivants :
 - Du lundi au vendredi : 8 heures 30 à 12 heures / 13 heures 30 à 17 heures 30,
 - Samedi : 8 heures 30 à 12 heures.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions,

- sur le registre ouvert à cet effet par le Commissaire enquêteur au siège de SEM, ainsi que dans les mairies d'Andrézieux-Bouthéon, de Firminy, de La Talaudière, de Rive-de-Gier et de Saint-Chamond,
- lors des permanences du Commissaire enquêteur au siège de SEM ainsi que dans les mairies d'Andrézieux-Bouthéon, de Firminy, de La Talaudière, de Rive-de-Gier et de Saint-Chamond.

Le public pourra aussi faire part de ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance à l'attention de :



REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE
INTERCOMMUNAL
SAINT-ÉTIENNE METROPOLE

Monsieur Gérard Marinot, commissaire enquêteur, Enquête publique de l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal, 2 Avenue Grüner, 42006 Saint-Etienne.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante :

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le public pourra également transmettre ses observations, propositions et contre-propositions par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublique-RLPi@saint-etienne-metropole.fr

Le dossier d'enquête publique sera disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>, et accessible depuis un poste informatique à l'accueil de SZM (2 avenue Grüner, 42006 Saint-Etienne) ainsi que dans les mairies des communes de SEM..

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de SEM dès la publication du présent avis.

Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire enquêteur sera présent dans les lieux suivants pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le 29 août 2022, de 9 heures à 12 heures, au siège de Saint-Etienne Métropole

- le 02 septembre 2022, de 14 heures à 17 heures à la mairie de La Talaudière
- le 07 septembre 2022, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Firminy
- le 15 septembre 2022, de 14 heures à 17 heures, à la mairie d'Andrézieux-Bouthéon
- le 20 septembre 2022, de 9 heures à 12 heures à la mairie de Saint-Chamond
- le 27 septembre 2022, de 9 heures à 12 heures à la mairie de Rive-de-Gier
- le 30 septembre 2022, de 13 heures 30 à 16 heures 30, au siège de SEM

A l'issue de l'enquête et dans un délai d'un mois, le Commissaire enquêteur adressera une copie de son rapport et de ses conclusions au Président du Tribunal Administratif de Lyon et au Président de SEM. Ce dernier transmettra une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur au Préfet pour y être sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Dans les mêmes conditions ces documents seront accessibles au siège de Saint-Etienne Métropole et sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci dans les mairies des communes de SEM ainsi qu'au siège de la Métropole, en un lieu accessible au public en tout temps.

PROGRAMME DES ACTIVITES 2022/2023

ENFANTS

Kids moov

Atelier d'éveil, d'initiation à la danse
(pour enfants de 2016, 2017, 2018)
Animé par Diane Gouhier
Les **mardis de 17h15 à 18h**
Salle des fêtes
Séance découverte le **13/09/22**
115€ pour 30 cours
+ 1 spectacle en fin d'année



Street jazz enfants
(enfants de 2012, 2013, 2014, 2015)
Mélange de différentes danses: hip-hop-modern jazz- raggaeton-ragga-girly
Animé par Diane Gouhier
Les **mardis de 18h à 19h**
Salle des fêtes
Séance découverte le **13/09/22**
115€ pour 30 cours
+ 1 spectacle en fin d'année



Atelier Théâtre
Découvrir et développer le plaisir de jouer, de s'exprimer
(à partir de 2015)
Animé par Irène Ville / Bruno Miara
Les **mercredis de 17h30 à 18h45**
Salle des fêtes
Séance découverte le **14/09/22**
110 € pour 20 cours (places limitées)



Atelier de dessin (à partir de 2016)
Découvrir les différentes techniques de dessin, de collage et de peinture (aquarelle, huile sèche, pastel, ...)
Animé par Adélaïde Klein
Les **mercredis de 17h45 à 19h00**
Salle du périscolaire du stade.
Séance découverte le **7/09/22**
115€ pour 20 cours (places limitées)



Et ponctuellement dans l'année, des nouveautés pour tous les goûts...

ADULTES

Pilates / Stretching / Musculation douce
Étirements et mobilisations des articulations
Animé par Nicolas Gonon
Les **jeudis de 18h15 à 19h15**
Salle des fêtes
Séance découverte le **08/09/22**
140€ pour 30 cours



Fitness
Cardio – Renforcement musculaire
Animé par Diane Gouhier
Les **mardis de 20h à 21h**
Salle des fêtes
Séance découverte le **13/09/22**
140€ pour 30 cours



Atelier mémoire
Jeux ludiques, ateliers, échanges, dans la convivialité
Animé par Marie-Lou Sablier
1 jeudi par mois de 14h30 à 16h30,
Salle du périscolaire du stade
Séance découverte le **15/09/22**
20€ les 10 séances



La carte d'adhérent Familiales
Inscription aux activités, centre de
Bunares est obligatoire pour toute
une carte par famille à 32€

Un renseignement? Contactez
nous au 06 18 84 21 37